

## COMMUNIQUÉ

### Un projet pour favoriser la médiation auprès des ingénieurs

Montréal, le 15 novembre 2021 — En partenariat avec l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) vient de lancer une nouvelle initiative visant à sensibiliser les ingénieurs aux avantages de la médiation pour dénouer des conflits dans leur domaine. Financé par le ministère de la Justice du Québec, ce programme a pour objectif d'offrir aux ingénieurs une alternative aux tribunaux en proposant un accompagnement sur mesure leur facilitant l'accès à la médiation.

Afin de promouvoir cette méthode de prévention et de règlement des différends auprès des membres de l'OIQ, l'IMAQ a produit [trois capsules vidéo explicatives](#) et mis en place une plateforme intuitive qui permet un meilleur accès à la justice. Ce programme innove en offrant un accompagnement à toutes les parties au différend à chaque étape du processus. Chaque partie peut faire une demande de médiation via cette nouvelle plateforme. Une fois qu'il reçoit la requête, l'IMAQ cherche à surmonter deux principales barrières : contacter et sensibiliser l'autre partie au différend, puis sélectionner et proposer un médiateur expérimenté dont le profil correspond aux exigences de la situation.

Tel qu'il est soulevé dans l'une des capsules informatives : « Dans le domaine du génie, les différends peuvent être dus, par exemple, à l'absence d'un contrat rédigé en bonne et due forme ou à une mauvaise compréhension des livrables et des attentes. En situation de conflit, la médiation est une alternative efficace au règlement des différends en dehors des tribunaux. »

#### **À propos de l'IMAQ**

Fondé en 1977, l'IMAQ est le principal regroupement multidisciplinaire et centre d'accréditation de médiateurs et d'arbitres au Québec, reconnu par le ministère de la Justice du Québec comme organisme accréditeur en médiation civile. Organisme sans but lucratif, il a pour mission la promotion et le développement de la justice participative comme la médiation, l'arbitrage et les autres modes de prévention et de règlement des différends (PRD).

L'IMAQ compte plus de 450 membres accrédités, médiateurs et/ou arbitres. La majeure partie de ces membres (85 %) sont des professionnels issus de 19 ordres professionnels œuvrant dans tous les secteurs d'activités économiques et sociales et offrant la plus importante diversité d'expertises en matière de modes de PRD au Québec.

[www.imaq.org/mediation-pour-les-ingenieurs/](http://www.imaq.org/mediation-pour-les-ingenieurs/)

Source : **Myriam Ntashamaje**  
Directrice et gestionnaire de projets  
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec  
[mntashamaje@imaq.org](mailto:mntashamaje@imaq.org)  
514-282-3327 | Sans frais : 1-855-482-3327